

DU MÊME AUTEUR

Lire et écrire l'avenir. L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715), Seyssel, Champ Vallon, 1996.

Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime. XVI^e-XVIII^e siècle, Paris, SEDES, 1997.

Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle), avec Pascal Brioiest et Pierre Serna, Seyssel, Champ Vallon, 2002.

Histoire culturelle de la France. XVI^e-XVIII^e siècle, Paris, Armand Colin, 2002.

Nostradamus l'éternel retour, avec Pierre Lagrange, Paris, Gallimard, 2003.

L'Impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV, Paris, Tallandier, 2005.

Batailles. Scènes de guerre de la Table ronde aux tranchées, Paris, Seuil, 2007 ; rééd. Paris, Points, 2009.

Les Rois absolus. 1629-1715, Paris, Belin, « Histoire de France », 2011 ; rééd. 2014.

Guerres et armées napoléoniennes. Nouveaux regards, direction avec Bertrand Fonck et Michel Roucaud, Paris, Nouveau monde éditions, ministère de la Défense, Fondation Napoléon, 2013.

L'Individu et la guerre. Du chevalier Bayard au Soldat inconnu, Paris, Belin, 2013.

Les Lumières de la guerre. Mémoires militaires du XVIII^e siècle conservés au Service historique de la Défense, direction avec Arnaud Guinier, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014.

Le Roi absolu. Louis XIV et les Français, 1661-1715, Paris, Belin, 2015.

Le Faste et la fureur. L'armée française de Rocroi à Valmy, direction avec Dominique Prévôt, Paris, Somogy éditions d'art, musée de l'Armée-Invalides, 2018.

Suite en fin d'ouvrage

Hervé Drévilion

Penser et écrire la guerre

CONTRE CLAUSEWITZ
1780-1837

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN : 978-2-3793-3077-3

Dépôt légal - 1^{re} édition : 2021, octobre

© Passés composés / Humensis, 2021

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Introduction	9
--------------------	---

PARTIE I. LA PENSÉE MILITÉRAIRE

Chapitre 1. Le champ de Mars.....	21
Chapitre 2. La mise en œuvre	47
Chapitre 3. L'usage public de la raison militaire	81

PARTIE II. QUE FAIRE EN GUERRE ?

Chapitre 4. Faire campagne	117
Chapitre 5. Livrer et raconter des batailles	153
Chapitre 6. Assiéger et bombarder	183

PARTIE III. GUERRE ET POLITIQUE

Chapitre 7. Logique ou grammaire de la guerre ?	217
Chapitre 8. Nations en guerre	257
Chapitre 9. L'analogie personnelle	289
Conclusion. Ni absolue ni totale, la guerre réelle.....	317
Notes.....	323

Introduction

De 1780, date de naissance de Clausewitz, à 1837, année de publication du dernier volume de ses œuvres complètes¹ par sa veuve, la pensée de la guerre s'implanta comme un véritable champ littéraire. Antoine de Jomini, né en 1779, acquit la gloire d'être considéré comme l'auteur de référence de ce domaine. Après une intense activité littéraire, il publia en 1837 un *Précis de l'art de la guerre* conçu comme l'apogée de sa démarche personnelle et de la « théorie actuelle de la guerre ». Or, selon Jomini, cette dynamique s'était déployée par opposition à « l'incrédulité de M. Clausewitz² ».

La pensée de Clausewitz fut attaquée par Jomini sur ses fondements théoriques et sur les modalités de sa mise en œuvre, qui s'appuyaient sur le mérite d'une « plume facile », mais « parfois un peu vagabonde » et « surtout trop prétentieuse »³. Au-delà de la subjectivité de leur point de vue, ces critiques soulevèrent l'enjeu de la mise en œuvre littéraire de la pensée de la guerre. Clausewitz en avait lui-même établi le constat en reconnaissant l'inachèvement de son œuvre et en s'engageant dans une inconstante stratégie d'auteur. En se concentrant sur les enjeux épistémologiques et littéraires de la mise en œuvre de la pensée de la guerre, Clausewitz révéla des problématiques et des thématiques structurantes de la théorie militaire, qu'il ne parvint pas à surmonter mais qu'il contribua à mettre en évidence. Il faut donc s'appuyer sur Clausewitz pour étudier la construction contre Clausewitz du champ de la pensée militaire.

La pensée militaire

Par l'emploi du mot-valise « militaire », nous suggérons le caractère fusionnel de l'insertion de la pensée militaire dans le champ littéraire, qui ne se limite pas à une simple mise en forme. Dépourvu d'une instance académique et d'un régime de vérité permettant d'en encadrer les normes théoriques, le domaine de la pensée de la guerre était déterminé par les modalités de sa mise en œuvre. En postface d'une édition de l'étude de Jomini sur *Les Guerres de la Révolution (1792-1797)*, le général Lucien Poirier a souligné l'intérêt de placer cette œuvre dans le « champ de [...] la littérature de guerre⁴ », en prolongement de sa présentation par l'historien Bruno Colson. À l'époque des parcours de Jomini et de Clausewitz, un théoricien de la guerre devait d'abord faire le choix entre les démarches « historique » et « didactique », qui structuraient ce champ littéraire. La démarche historique était épistémologiquement bien établie, car elle s'insérait dans le contexte d'une intense réflexion sur les méthodes et les sources de l'histoire. De nombreux travaux d'histoire de la guerre furent alors publiés, mais en s'appliquant à des séquences chronologiques limitées. Comment dès lors théoriser la guerre sur la base de cas particuliers ? Il paraissait difficile voire impossible d'établir une théorie globale de la guerre à partir des ressources historiques qui en dispersaient la réalité dans une infinie diversité de manifestations. Pour théoriser la guerre, la démarche historique s'appuyait sur des sources et des méthodes encadrées, mais elle semblait délicate à mettre en œuvre au-delà de l'approche ponctuelle d'un événement particulier. À l'inverse, la démarche didactique se définissait par la capacité à exposer de façon claire et organisée les principes et les composantes de la guerre. Dans son *Essai général de tactique* publié en 1772, le comte de Guibert s'était engagé dans cette démarche didactique pour surmonter son incapacité à mettre en œuvre une histoire globale de la France politique et militaire. En renonçant à s'appuyer sur le fondement historique de la réalité de la guerre, il revendiqua

Introduction

de fonder sa démarche sur des postulats tirés du « portefeuille » de son cerveau. Contrairement à l'approche historique, la démarche didactique s'appuyait sur des méthodes et des données difficilement objectivables, mais elle se prêtait plus favorablement à une mise en œuvre littéraire de la théorie. Cette tension se concentra dans l'œuvre de Clausewitz.

Au-delà de ses fondements théoriques et de ses formes littéraires, la mise en œuvre de la pensée militaire soulevait l'enjeu de son insertion dans la sphère publique. La dynamique de cette publicisation avait été amorcée au lendemain de la guerre de Sept Ans (1756-1763), qui avait implanté un nouveau régime de conflictualité et alimenté, par conséquent, de nombreuses réflexions. Ce renouvellement de la pensée de la guerre s'inséra également dans le contexte des Lumières, qui renforça les usages publics de la raison militaire. En 1776, Mesnil-Durand, qui s'était engagé dans la controverse avec le comte de Guibert sur la théorisation des ordres de bataille, adressa au secrétaire d'État de la Guerre un mémoire pour lui rappeler que « les vraies lumières sont dans les écrits publics⁵ ». Ce principe avait été formulé par l'abbé Raynal en 1773 dans *l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* et se prolongea avec la définition des Lumières comme « l'usage public de la raison » par Emmanuel Kant. En 1780, le théoricien von Bourscheid établit le constat de l'insertion de la pensée de la guerre dans l'univers public des Lumières : « En donnant cet ouvrage au public, j'ai profité des lumières que m'ont fournies ceux qui ont écrit sur l'art de la guerre⁶. » Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes renforcèrent la construction de ce *champ de Mars* inséré dans l'activité éditoriale et dans l'espace public. Jusqu'alors, certains ouvrages de la théorie militaire avaient acquis une gloire littéraire illustrée par le succès de *l'Art de la guerre* de Machiavel publié en 1521, mais ces triomphes particuliers n'avaient pas alimenté la formation d'un véritable statut d'auteur militaire. Un stéréotype fermement implanté avait même restreint la gloire militaire à l'expression physique des vertus guerrières jugées incompatibles avec l'engagement dans le domaine littéraire, considéré comme la sphère de

l'illusion. La construction littéraire du champ de Mars surmonta ce lieu commun en nourrissant des parcours sociaux, politiques et même professionnels animés par le statut d'auteur militaire.

Dans le domaine de la pensée militaire, l'insertion d'un auteur dans la sphère publique soulevait des enjeux particuliers, car la guerre était un fait national et international. La théorie de la guerre devait-elle ainsi se référer à une raison universelle ou patriotique ? La question de l'articulation des composantes nationale et internationale de l'espace public militaire se posa de façon très particulière en France. Ce pays avait alimenté les guerres de la Révolution et de l'Empire, et s'était donc imposé à la fois comme l'objet principal de la théorie de la guerre et comme un acteur décisif de la construction du champ littéraire de la pensée militaire. Comme le souligna le général prussien von Lossau, auteur d'un traité intitulé *De la guerre* publié en 1819, sa traduction en français avait eu pour ambition de lui « donner plus de cours⁷ ». L'usage de la langue française alimentait un véritable champ littéraire transnational. Au lendemain de la guerre de Sept Ans, le triomphe du système de guerre prussien avait été mis en valeur et en théorie par son principal acteur, le roi Frédéric II, qui écrivait et publiait ses ouvrages en français. Au-delà de cette action, des théoriciens français comme le comte de Guibert contribuèrent aussi à la systématisation du modèle prussien. Le prince de Ligne, un général d'origine wallonne de l'armée de l'Empire germanique, attribua à la France, vaincue par la Prusse pendant la guerre de Sept Ans, le mérite paradoxal d'avoir contribué à la diffusion européenne de son système de guerre en prétendant qu'un « jeune homme, élevé à Pétersbourg, Stockholm, Bude ou Milan ou La Haye par des Maîtres Français qui sont répandus partout, ressemble à celui qui est né à Paris⁸ ». L'étude de la pensée de la guerre dans l'espace public français doit donc amener à tenir compte de la dimension transnationale et de l'influence exercée, notamment, par certaines sphères nationales telles que le Royaume-Uni et la Prusse. L'extension du champ militaire au-delà des frontières nationales s'appuyait également sur les logiques de la guerre et de l'imprimé. Dès les premiers temps de son implantation dans la seconde moitié du

Introduction

xv^e siècle, le secteur de l'imprimerie revêtait une dimension cosmopolite, qui convergea avec le caractère interactif de la guerre et des relations internationales. Les guerres d'Italie, et plus précisément la bataille d'Agnadel (1509) étudiée par l'historienne Florence Alazard⁹, contribuèrent à l'insertion des publications dans les stratégies guerrières et diplomatiques. Cette dynamique alimenta au xvii^e siècle la genèse du champ littéraire des gazettes internationales et la construction d'un espace public européen.

L'insertion d'un auteur dans la sphère publique ne se limitait pas à la séquence de la diffusion de son œuvre car, au moment de la rédaction, elle l'invitait à s'adresser à un public et à se référer à un régime de vérité. L'invocation de l'arbitrage d'une raison universelle ou de la spécificité d'un public national soulevait des enjeux divers incluant même une valeur épistémologique. Au-delà de la formulation des enjeux de la publicisation de la pensée militaire, une approche thématique nous permettra de les mettre en perspective par l'étude des principaux objets de la guerre : les campagnes, les batailles et les sièges. Là aussi, Clausewitz souleva les enjeux et les facteurs déterminants du traitement théorique des actions guerrières.

Que faire en guerre ?

Ses travaux historiques se concentrèrent sur l'étude de campagnes qui donnèrent matière à sept des dix volumes de ses œuvres complètes. Son traité *De la guerre* intégra l'analyse des données des « forces militaires » et leur façon de se déployer dans le cadre d'une campagne en fonction des objectifs stratégiques et selon les modalités de « l'engagement » des batailles. La guerre était donc principalement menée à l'échelle de la campagne, qui alimenta de nombreuses études parce qu'elle en incluait tous les facteurs dans un cadre chronologique et géographique limité. Une campagne pouvait donc se prêter à une étude historique, mais pouvait-elle être réduite en art ? La singularité d'une séquence opérative

engageait la tension essentielle de la mise en œuvre de la pensée militaire en soulevant l'enjeu de la combinaison entre la théorie et la spécificité des réalités empiriques.

Parmi les concours de circonstances, qui déterminaient le sort d'une campagne, l'issue des batailles pouvait exercer une influence décisive. Or, comme le souligna Napoléon, « le sort d'une bataille est le résultat d'un instant¹⁰ » et ne pouvait donc pas être anticipé par l'application d'un ordre dogmatisé. La bataille s'affirma ainsi comme une séquence événementielle fermée sur elle-même par sa structure narrative, qui empêcha de la relativiser et donc de la théoriser. Paradoxalement, en contribuant à l'exaltation des batailles et à leur construction comme des événements déterminants, les guerres napoléoniennes perturbèrent leur insertion dans le champ littéraire de la pensée militaire. La notion d'ordre de bataille se déstabilisa après avoir exercé, au XVIII^e siècle, une grande influence sur la théorie de la guerre et alimenté, notamment, la célèbre querelle des ordres. Les batailles difficilement théorisables suscitérent des démarches historiques fondées sur leur structure narrative, qui provoquèrent la conceptualisation et le rejet de l'« histoire-bataille » par l'historien Alexis Monteil. La bataille, qui avait joué un rôle important dans les pratiques de la guerre, acquit une place instable dans le champ littéraire de la théorie.

Une dynamique contraire s'appliqua à la théorie de la guerre de siège. La mobilité inédite des armées, qui avaient acquis la capacité à pénétrer en profondeur dans les territoires ennemis, sembla effondrer les stratégies de défense du territoire fondées sur des réseaux de places fortes. D'autres pratiques telles que le bombardement des populations civiles assiégées bouleversèrent les principes de la défense des places en accélérant leur reddition. Au lieu de récuser l'art des fortifications, cette dynamique renforça son insertion dans le champ de la théorie militaire, qui lui attribua même une valeur structurante. L'événement le plus important des guerres napoléoniennes dans l'espace public de la France fut la campagne de 1814, qui provoqua le traumatisme inédit de la chute de Paris et de l'occupation du territoire par les armées ennemies. Entre 1792 et 1794, l'effondrement de plusieurs places fortes françaises avait déterminé

Introduction

une stratégie de libération du territoire, qui s'était ensuite prolongée par des actions offensives. La séquence des guerres révolutionnaires et impériales perturba le système du « pré carré » élaboré par Vauban sous le règne de Louis XIV, mais alimenta la nécessité de le restaurer en l'adaptant aux nouveaux facteurs techniques, politiques et opératifs. Les *Oisivetés* de Vauban, qui n'avaient été que très partiellement publiées au XVIII^e siècle, alimentèrent une activité éditoriale sous la période de la Restauration et de la monarchie de Juillet. La publication en 1821 de son mémoire *De l'importance dont Paris est à la France* nourrit le débat militaire et politique sur la fortification de la capitale, qui déboucha sur la construction d'un réseau de postes avancés implantés dans les communes périphériques d'Ivry, Issy, Aubervilliers, etc. Après la période impériale qui l'avait perturbé, l'engagement de la France dans une stratégie de défense territoriale s'appuya sur la théorie de l'art des fortifications. Parmi les enjeux de cette publicisation, l'engagement des populations civiles dans la guerre de siège mobilisa le facteur politique, qui avait acquis une valeur déterminante dans la théorie militaire.

Guerre et politique

La relation entre la guerre et la politique s'était installée depuis longtemps dans la théorie militaire. À l'image de François de La Noue, auteur en 1587 d'un *Discours politique et militaire*, de nombreux théoriciens s'étaient engagés dans l'étude de cette relation. La quasi-totalité de ces auteurs avait révélé l'importance de la projection de la politique dans la guerre. La formule clausewitzienne de la guerre comme « continuation de la politique par d'autres moyens » ne possédait aucune originalité, et exprimait même un véritable lieu commun. Toutefois, sa conception des modalités de cette « continuation » plaça Clausewitz en rupture avec bien d'autres théoriciens qui avaient considéré les relations entre la guerre et la politique comme un phénomène dialectique

et interactif, alors que sa théorie *De la guerre* les avait réduites à une démarche essentialiste.

La concentration de Clausewitz sur l'essence morale de la politique en occulta les réalités empiriques et soumit sa théorie à l'arbitraire de son portefeuille philosophique. Comme l'a souligné Claude Lefort, « la limite de Clausewitz [...] ne tient-elle pas finalement à la faiblesse de sa réflexion sur la politique¹¹ » ? En effet, la quasi-totalité de ses analyses ignorèrent la complexité et la richesse du fait politique en le réduisant à une essence schématisée. Cette démarche s'opposa à celles des autres théoriciens qui s'investirent dans l'étude des relations entre les réalités de la guerre et de la politique.

La conception de la relation entre la guerre et la politique engageait la définition des deux composantes de ce phénomène transactionnel. La séquence des guerres révolutionnaires et impériales avait animé la diffusion du concept de « guerre nationale » dans le champ de la théorie militaire, mais sa définition avait entraîné de nombreuses variations. Une nation en guerre se référait-elle au modèle révolutionnaire de la conscription implanté tardivement en 1798 ou au mode insurrectionnel de la guérilla espagnole ? Au-delà des modalités de la mobilisation des citoyens, la guerre impliquait la définition de la nation. Cette communauté était-elle réductible à une identité engageant des pratiques guerrières et politiques totalisantes ou devait-elle être considérée comme un corps civique composé d'individus et de groupes sociaux ?

En concentrant sa théorie sur le facteur moral, Clausewitz considérait les nations belligérantes comme des sujets engagés dans un duel et animés par une dynamique mentale. Cette démarche s'appuyait sur un registre d'analogie personnelle qui projetait une identité individuelle sur la totalité du corps civique de la nation. Au-delà de la théorie clausewitzienne, des concepts tels que l'identité ou la haine nationale reposaient sur cette approche analogique, qui fut mise en perspective critique par des théoriciens engagés dans l'étude des composantes politiques, sociales et culturelles du corps civique. La composante identitaire de la nation avait notamment été contestée par Guibert, qui avait récusé la projection de clichés

Introduction

moraux sur les armées d'un pays. Sa réfutation du « système de guerre national » s'insérait dans le contexte d'une réflexion sur le statut du « soldat citoyen », qui alimenta, elle aussi, une réfutation de l'analogie personnelle en présentant la nation comme un corps civique composé d'individus dotés de droits. Tout au long de la Révolution et de l'Empire, et au-delà de cette séquence guerrière, l'invocation politique de l'identité nationale fut surmontée par la théorie militaire qui se concentra sur la diversité de ses composantes sociales, morales et même genrées. En posant la question de la définition de la nation, la pensée de la guerre s'affirma comme une continuation de la politique, mais elle exerça également une influence rétroactive sur la chose publique.

Ancien officier de l'armée napoléonienne nommé directeur du Dépôt de la guerre sous la monarchie de Juillet, le général Pelet avait exprimé une conscience aiguë des enjeux de la publicisation de la pensée militaire en tenant compte du fait que « les citoyens sont appelés à l'exercice des droits politiques, et prennent part aux affaires du gouvernement ». Particulièrement engagé dans le registre historique de ce champ théorique et littéraire, il invoqua la nécessité de le soumettre à des exigences scientifiques, car « l'histoire militaire est soumise aux mêmes lois et aux mêmes devoirs que l'histoire générale¹² ». Ce principe fondamental peut aussi s'appliquer aujourd'hui à l'histoire de la pensée militaire, qui est longtemps restée fermée sur elle-même et sur sa dimension strictement théorique alors qu'elle doit se soumettre aux mêmes lois et aux mêmes devoirs que l'histoire générale des sciences et des savoirs.

PARTIE I

La pensée militaire

CHAPITRE 1

Le champ de Mars

Après la construction de l'école militaire de Paris dans les années 1750, l'espace champêtre qui la séparait de la Seine fut transformé en Champ-de-Mars dédié à la revue des troupes. Pendant la Révolution française, ce territoire fut le théâtre d'événements politiques majeurs tels que la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 et la terrible fusillade du 17 juillet 1791. Initialement consacré à la société militaire, le Champ-de-Mars s'affirma ainsi comme un véritable espace public. La destinée de ce lieu parisien incarnait, sur le mode topographique, une évolution qui affecta l'ensemble de la sphère militaire et, plus particulièrement, le domaine de la théorie. Après la guerre de Sept Ans (1756-1763), la pensée militaire, qui existait depuis longtemps et continuait même à se référer aux auteurs de l'Antiquité, se construisit comme un « champ littéraire¹ » soutenu par une intense activité éditoriale. Les auteurs engagés dans ce processus de publicisation s'inséraient désormais dans une véritable sphère militaire.

En 1824, Heinrich Friedrich Rumpf, lieutenant de l'armée prussienne, publia en version bilingue française et allemande un ouvrage intitulé *Littérature universelle des sciences militaires / Allgemeine Literatur der Kriegswissenschaften*, qui recensait toutes les publications sur le sujet de la guerre depuis l'invention de l'imprimerie. Fort de 10 806 références, cet inventaire bibliographique révélait l'existence d'un ancien univers intellectuel et éditorial qui s'était renforcé depuis l'époque des Lumières. La multiplication des productions littéraires consacrées à la guerre se traduisit ainsi par l'essor des répertoires bibliographiques, qui contribuèrent à la constitution de ce champ perçu comme un domaine particulier

de la pensée et de l'activité éditoriale. En 1856, le capitaine du génie Édouard de La Barre Duparcq publia un inventaire *Des sources bibliographiques militaires* en constatant que ces recueils bibliographiques « sont devenus plus nombreux depuis une trentaine d'années, et, il faut bien le reconnaître, témoignent, par leur existence même, de l'attention plus considérable qu'excite la littérature militaire, si ce n'est en France, au moins à l'étranger, et principalement en Allemagne² ». Comme le soulignait ce constat, l'essor de la littérature militaire acquit une telle importance que la bibliographie de ce domaine s'implanta comme un objet de réflexion et de production éditoriale.

Ce développement s'appuyait sur une dynamique sociale, politique, culturelle et même économique qui se traduisait par l'affirmation d'un véritable secteur de l'édition militaire. C'est dans ce contexte que des auteurs comme Guibert, Scharnhorst ou Jomini ont acquis une gloire militaire et sociale alimentée par leur succès littéraire. Leur parcours professionnel reposa sur une autorité fondée sur leur figure d'auteur. Dans cette « république des lettres », certains toutefois ne parvenaient pas toujours à obtenir la gloire à laquelle ils aspiraient. Avant sa mort survenue en 1831, Clausewitz n'apparaissait que marginalement dans les inventaires bibliographiques. En 1826, la *Biographie universelle et portative des contemporains* lui consacra un article focalisé sur son parcours militaire et n'évoqua son apport à la théorie militaire que dans une brève note conclusive et allusive : « Outre son *Aperçu de la campagne de 1813*, il a donné plusieurs mémoires importants dans les journaux militaires qui se publient en Allemagne³. » Au-delà de ses articles publiés dans des périodiques militaires, son ouvrage *La Campagne de 1813 jusqu'à l'armistice*⁴ évoqué par la *Biographie universelle* ne suffit pas à élever sa réputation d'expert à un véritable statut d'auteur.

Contre Clausewitz, qui divaguait dans ce champ de Mars, Jomini acquit une gloire littéraire qui détermina sa vie. L'opposition entre ces deux auteurs a pris jusqu'à nos jours une véritable valeur paradigmatique. Or, cette divergence ne se limita pas au seul facteur théorique : elle fut alimentée par le contraste de leurs

Le champ de Mars

positionnements dans le champ littéraire de la pensée militaire. Elle invite donc à enrichir l'histoire de la pensée stratégique par une analyse des stratégies littéraires de la pensée.

Rêver la guerre

En 1780, année de la naissance de Clausewitz, la théorie de la guerre s'insérait dans un contexte militaire, social et politique qui, depuis la guerre de Sept Ans, avait aidé à sa constitution en un véritable champ socioculturel. La pensée de la guerre n'était évidemment pas un phénomène nouveau car elle avait suscité, par le passé, la production d'œuvres majeures. Toutefois, avant l'affirmation de ce champ de Mars, l'engagement d'un auteur dans ce domaine théorique était un phénomène inconstant, illustré par l'ironie de certains titres attribués à des œuvres pourtant dotées d'une valeur de référence. Le choix du titre de *Rêveries* pour désigner la théorisation de la guerre par le maréchal Maurice de Saxe illustra l'inconstance de ce domaine littéraire. Comme le souligna son éditeur en 1756, « l'on a cru que ce titre n'annonçait que des projets chimériques et des innovations ridicules⁵ ». Néanmoins, l'ironie de cet intitulé avait été assumée et explicitée par Maurice de Saxe, qui avait présenté la guerre comme « une science couverte de ténèbres dans l'obscurité desquelles on ne marche pas d'un pas assuré⁶ ». Le paradigme de la « rêverie » renvoyait à cette vision ténébreuse de la théorie militaire, dont le caractère obscur et versatile fut illustré par les parcours contradictoires du chevalier de Folard et du marquis de Feuquières. Ces deux auteurs contribuèrent à l'essor de la théorie de la guerre au cours du XVIII^e siècle, mais cet apport s'appuya sur des stratégies éditoriales et individuelles discordantes, qui exprimèrent l'inconstance de l'insertion du fait littéraire dans le monde militaire.

Le marquis de Feuquières (1648-1711) s'était engagé dans la formulation d'un véritable art de la guerre, mais qui ne fut pas publié de son vivant et qui alimenta même des pratiques éditoriales

DU MÊME AUTEUR (suite)

Histoire des opérations militaires. Sources, objets, méthodes, direction avec Dominique Guillemin, Vincennes, Service historique de la Défense, 2018.

Histoire militaire de la France, direction avec Olivier Wiewiorka, Paris, Perrin / ministère des Armées, 2018.

Mondes en guerre, L'Âge classique, XVI^e-XIX^e siècle, tome II, direction, Paris, Passés composés / ministère des Armées, 2019.

La Construction du militaire, Les mots du militaire : dire et se dire militaire en Occident (XV^e-XIX^e siècle), tome III, direction avec Benjamin Deruelle et Bernard Gainot, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

Symbolique, traditions et identités militaires, direction avec Édouard Ebel, Vincennes, Service historique de la Défense, 2020.